
Indexer le récit de croyance

Nicolas Abry



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/ccrh/3020>

DOI : 10.4000/ccrh.3020

ISSN : 1760-7906

Éditeur

Centre de recherches historiques - EHESS

Édition imprimée

Date de publication : 10 janvier 2005

ISSN : 0990-9141

Référence électronique

Nicolas Abry, « Indexer le récit de croyance », *Les Cahiers du Centre de Recherches Historiques* [En ligne], 35 | 2005, mis en ligne le 01 juin 2011, consulté le 22 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/ccrh/3020> ; DOI : 10.4000/ccrh.3020

Ce document a été généré automatiquement le 22 avril 2019.

Article L.111-1 du Code de la propriété intellectuelle.

Indexer le récit de croyance

Nicolas Abry

- 1 Les premiers travaux d'indexation dans le domaine de la narration sont apparus avec le catalogage des contes et la typologie Aarne-Thompson. La question que nous nous posons et qui motive notre présence à cette journée est de savoir si le récit légendaire peut être indexé comme le conte populaire ? En effet, peut-on envisager que ce type de récit qui, par définition, est très localisé dans l'espace et souvent dans le temps, puisse être traité à la manière du conte ?

Légendes migratoires et récits-types

- 2 La première tentative pour indexer des récits légendaires a été réalisée par Reidar Christiansen, à la fin des années 1950, à partir d'un corpus norvégien¹. Il a cherché à identifier, parmi les récits légendaires, ceux qui présentaient les caractéristiques de ce qu'il définira comme des *légendes migratoires*. C'est-à-dire qu'un récit, bien que marqué par des repères de temps et d'espace, est reproduit sur une aire régionale, et même diffusé à une échelle plus large. La notion de *migratoire* insiste sur la large diffusion de ce type de récit² tout comme le *type* du conte s'inscrit dans une comparaison internationale.
- 3 Nous avons repéré des *légendes migratoires* dans le corpus de Charles Joisten et nous vous en donnons un exemple classé avec les documents concernant le diable. Il s'agit du type 3020 intitulé : *L'usage inexpérimenté du livre de magie* (cf. *Légende*1).
- 4 Mais le travail de Christiansen demeure limité puisqu'il a répertorié moins de 80 *légendes migratoires*. Ce travail a été poursuivi et le répertoire enrichi au début des années 1970 par Katharine Briggs à partir d'un corpus britannique³. Cependant, il n'existe pas à ce jour de catalogue international des *légendes migratoires* qui récapitule tous les récits identifiés. Christiansen prévoyait de classer les *légendes migratoires* à la suite des *contes-types* et il avait ainsi retenu une numérotation qui démarre à 3000. De fait, la troisième révision du Aarne-Thompson ne prévoit pas d'inclure les *légendes migratoires*, ce que nous a appris Hans-Jörg Uther qui en assure la direction. Par ailleurs, on peut remarquer que même si certaines *légendes migratoires* sont déjà repérées dans le *Motif-Index* de Stith Thompson⁴, le répertoire de Christiansen propose aussi des types inédits.

- 5 La typologie des *légendes migratoires* demeurant partielle, comment classer les récits légendaires restant dans le corpus Joisten, et dont le nombre est très important ? Charles Joisten avait déjà identifié ce qu'il nommait des *récits-types*, dont il avait commencé à dresser une liste. Le *récit-type* est une notion proche de celle de *légende migratoire*. Comme elle, il désigne un récit qui a été recueilli avec une fréquence significative. À noter que Charles Joisten envisageait d'étendre ses comparaisons sur d'autres terrains que le sien ; et c'est un travail que nous poursuivons.
- 6 Voici trois exemples de *récits-types* concernant les fées, l'esprit domestique et le diable pour lesquels nous n'avons pas trouvé de parallèle ni chez Christiansen, ni chez Thompson (*Récits-type* 2, 3 et 4).

Les motifs

- 7 Enfin, si le *récit-type* et la *légende migratoire* concernent des récits structurés, comment indexer les récits brefs ou encore les récits qui décrivent les caractéristiques des êtres fantastiques sans réel ressort dramatique ? Nous employons alors le *Motif-Index* de Stith Thompson ainsi que le *Motif-Index* d'Ernest Baughman⁵ qui contient de nombreux motifs qui n'ont pas été retenus dans la seconde révision du *Motif-Index* de Thompson. Le *Motif-Index* de Baughman a l'avantage de donner de nombreux exemples des motifs de la classification internationale rencontrés dans le corpus des récits anglo-américains et il se trouve qu'il y a un nombre important de thèmes narratifs partagés entre l'aire d'enquête du folkloriste américain et celle de Charles Joisten
- 8 Quand le contenu du récit ne peut être décrit exactement par l'intitulé d'un ou plusieurs motifs, nous employons alors les répertoires de Thompson et de Baughman avec une certaine flexibilité.
- 9 Tout d'abord, certains motifs classés dans le *Motif-Index* sous une catégorie d'êtres fantastiques ont été appliqués à une autre pour le fonds Charles Joisten. Ainsi, le motif de *la crinière et la queue tressées* (F366.2.1. *Fairies plait manes and tails of horses* (« les fées s'amuse avec la crinière et la queue des chevaux »), est attribué comme une action des fées dans le *Motif-Index* alors qu'elle est davantage une prérogative de l'esprit domestique dans l'aire Joisten. Dans ce cas, nous n'avons pas jugé utile de créer un nouveau motif comme l'a fait d'ailleurs Thompson pour certains motifs partagés par plusieurs êtres fantastiques⁶.
- 10 Certains récits présentent des variations selon les versions des informateurs. Ils ne reprennent pas systématiquement les mêmes éléments narratifs. Ainsi, on prête à Gargantua la capacité d'assécher une rivière en y buvant ; mais certaines versions ne mentionnent pas l'assèchement de la rivière. Aussi, plutôt que de créer un nouveau motif, nous avons choisi de conserver le motif international du géant qui boit à la rivière et qui l'a tarie (F531.3.4.2. *Giant drinks up a river (lake, sea).*) et de lui ajouter « cf. » quand l'assèchement fait défaut.
- 11 Pour certains récits où les deux répertoires s'avèrent insuffisants, il existe deux cas de figure :
- Lorsque plusieurs êtres surnaturels peuvent réaliser la même action et que celle-ci est classée sous une entrée générale, nous avons choisi de ne pas créer un nouveau motif mais de donner plutôt, en nous inspirant de la présentation de Baughman, la série des exemples relevés dans le corpus de Charles Joisten. Ainsi, nous avons ordonné plusieurs

suites, toujours repérées par un astérisque, comme celle du A1142., l'origine du tonnerre (*origin of thunder*) (cf. *Le motif du tonnerre*, 5).

- Quand une action est clairement attribuée à un être fantastique, nous avons dû créer un nouveau motif en respectant la présentation recommandée par Heda Jason pour la poursuite du *Motif-Index*⁷. C'est-à-dire que nous avons donné notre motif à la suite du numéro du *Motif-Index*, notre intervention étant indiquée par un astérisque et un nouveau chiffre. Par exemple : ce sont les fées qui descendent par la cheminée, motif repéré sous le F275. (*Fairies descend chimney*) auquel nous avons ajouté le F275.*1., soit les fées qui entrent par la chatière (*Fairies enter house by cat flap*). Ou encore, autre exemple : le diable qui apparaît à celui ou celle qui coupe les deux extrémités du pain, le motif G303.6.2.13. (*Devil appears to person who cuts both ends off loaf of bread*) ; motif à partir duquel nous avons créé le G303.6.2.13.*1. : le diable ou le sorcier qui apparaît à celui qui met le pain sens dessus dessous (*Devil or witch appears to person who puts the bread upside down*).

- 12 En conclusion, nous retiendrons que l'indéxation des récits légendaires et des récits de croyance doit se réaliser prioritairement à partir des répertoires disponibles, qui proposent une typologie internationale donc classée (Christiansen, Thompson, Baughman, etc.). Mais parallèlement, il faut tenir compte de la variation narrative et de l'originalité de récits qui réclament alors de nouveaux motifs ou le renvoi à une typologie régionale, comme celle des *récits-types* de Charles Joisten.

(1) *Légende migratoire* : ML. 3020. *Inexperienced use of the black book*

- 13 *De l'usage imprudent d'un livre de magie*. - À Saint-Martin-de-Celles, il y avait un bon vieux qui possédait des livres et qu'en les lisant il faisait venir le diable. Alors il avait invité une bande de jeunes à venir voir. Seulement il fallait qu'il ait du travail à faire faire au diable quand il arrivait. Il avait préparé un tas de graines de plusieurs sortes : des lentilles, des haricots, du blé, de l'avoine. Il avait tout bien mélangé. Puis il s'est mis à lire et, arrivé à un certain endroit, le diable est apparu en demandant ce qu'il y avait à faire. Alors le bonhomme lui a dit :

- Ben trie-moi ce tas de graines.

Et avant qu'il ait fini son travail, il a lu un autre passage de son livre pour le faire repartir. Et puis, quelque temps après, les jeunes avaient pris le livre du bonhomme et voulurent faire comme lui. Ils ont lu, ils ont lu, mais ils n'avaient rien préparé. Et quand le diable est arrivé, ils n'avaient rien à lui faire faire. Alors il en a pris un, il l'a porté à la grange et il l'a tout massacré ; un autre, il l'a jeté sur un arbre ; un autre, dans un ruisseau et ainsi de suite. Puis il est reparti. Et l'histoire se termine là.

I/953

(2) *Récit-type* : Les fées qui apprennent aux hommes à travailler le lait

- 14 *Le secret des fées gardé*. - Les fées vivaient dans les bois de sapins du Carrelet. Elles dirent un jour aux habitants de La Béarde qu'elles allaient faire du fromage et, tout en leur défendant de les suivre, elles leur promirent de leur dévoiler ce secret plus tard. Mais plusieurs jeunes gens les suivirent en cachette. Ils les virent traire les chèvres, mettre le lait à cailler avec de la présure (des choses qu'ils ignoraient), puis trier le caillé du petit-

lait pour en faire du fromage. Au moment où les fées allaient tirer du sucre du petit-lait, les jeunes gens se sont fait surprendre. Elles leur ont dit :

– Vous êtes trop curieux, vous ne saurez plus rien !

I/152

(3) *Récit-type* : La servante punie pour avoir touché à la part de l'esprit domestique

- 15 *Le « diable » gardien du château de Longpra.* – Sur la commune de Saint-Geoire-en-Valdaine se trouve le château de Longpra appartenant au baron de Franclieu. Dans ce château, il y avait un *diable* au galetas. Et la bonne lui portait soir et matin sa soupe. Et le patron lui disait comme ça :

– Faites bien attention de ne pas toucher la soupe. Posez-la au sommet des escaliers et redescendez.

Et un beau soir, il y avait une si belle feuille de chou dans la soupière, qu'elle l'a prise et qu'elle l'a mangée. Et en posant la soupière à la cime des escaliers, elle a reçu une bonne gifle, mais elle n'a rien vu. Elle n'a plus voulu porter la soupe au *diable*.

I/449

(4) *Récit-type* : Le diable masqué ou les treize masques

- 16 Ils étaient douze qui se sont masqués ; ils sont partis des Adrets pour se rendre à Tigneux. En chemin, ils ont remarqué qu'ils étaient treize. Avant d'arriver à Rodesse, ils sont passés devant le Christ - une croix en bois avec un Christ en bronze - et là ils n'étaient plus que douze. Un peu plus loin, ils se sont recomptés et ils se sont retrouvés treize. Alors, ils se sont dit :

– Il faut se reconnaître et voir qui c'est ce treizième.

Ils se sont déshabillés et ils n'étaient plus que les douze du départ, et le treizième ils ne l'ont jamais revu. C'était le diable. Ils sont rentrés chez eux, et ni eux ni leurs enfants ne se sont jamais plus masqués.

Ce fait est certifié comme authentique par l'informatrice.

I/1024

(5) Le motif de l'origine du tonnerre et les êtres fantastiques associés dans le corpus C. Joisten de l'Isère

1. A1142. Origin of thunder *(diable).
2. A1142. Origin of thunder *(Bon Dieu).
3. A1142. Origin of thunder *(Petit Jésus).
4. A1142. Origin of thunder *(Sainte Vierge).
5. A1142. Origin of thunder *(saint Pierre).
6. A1142. Origin of thunder *(Jean Roulet, Jean Roux).
7. A1142. Origin of thunder *(Jacques Bardo).
8. A1142. Origin of thunder *(Gabo).
9. Alice Joisten , CARE, Grenoble.

NOTES

1. Reidar Th. Christiansen , *The Migratory Legends*, Helsinki, FFC n° 175, 1958 (2nde éd., 1992).
2. *Ibid.*, p. 5 : « [...] the fabulates are truly migratory and will pass from one country to another. »
3. Katharine Briggs, *Dictionary of British Folk-Tales*, 4 vols, London, 1971.
4. Stith Thompson, *Motif-Index of Folk-Literature*, Helsinki, FFC n° 106-109 et 116-117 (Bloomington, Indiana University Press, 1932-1934 et 1935-1936, 2nde éd., 1966).
5. Ernest W. Baughman., *Type and Motif-Index of the folktales of England and North America*, 1966.
6. Stith Thompson, op. cit., t. 3, p. 37 : « F200. Fairies (elves). See also F420 (Water Spirits = esprits de l'eau), F451 (Dwarfs = nains) and F460 (Mountain Spirits = Esprits de la montagne) for many common motifs [s. p. n.] ».
7. Heda Jason, *Motif, Type and Genre. A Manual for Compilation of Indices & A Bibliography of Indices and Indexing*, Helsinki, FFC n° 273, 2000.

AUTEUR

NICOLAS ABRY

Musée dauphinois (Grenoble)